



ALPES FORMATIONS

# FORMATION DES ÉLUS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

## RENOUVELLEMENT

### OBJECTIFS

- Prendre du recul sur son mandat et optimiser ses pratiques au sein de son périmètre d'intervention
- Actualiser ses connaissances en tant que membre du CSE et acteur essentiel de la démarche de prévention
- Optimiser le fonctionnement de son CSE et s'approprier le mandat sous tous ses aspects
- Approfondir certaines thématiques spécifiques intéressant les participants

### PROGRAMME

- Retours d'expériences et cadrage de la formation
- Réaliser un retour d'expériences sur les difficultés rencontrées par les participants dans l'exercice de leur mandat
- Identifier les attentes spécifiques de chacun des participants quant à la formation
- Dégager des axes communs d'approfondissement de thématiques à intégrer à la formation
- Actualiser ses connaissances et s'inscrire en tant qu'acteur essentiel de la démarche de prévention
- Faire le point sur les prérogatives et moyens du CSE en y intégrant des récentes évolutions de la réglementation en Santé Sécurité au Travail
- Connaître ses obligations et responsabilités en tant que membres du CSE au regard de celles des salariés et de l'employeur
- S'inscrire en tant qu'acteur essentiel de la démarche globale de prévention des risques en adaptant ses interventions à son contexte et à son secteur d'activité et en perfectionnant ses pratiques : droit d'alerte, expertise, inspection, enquête, ...



### PUBLIC

Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant



### PRÉ-REQUIS

Avoir effectué au moins un mandat de membre du CSE et avoir suivi une formation initiale de membre du CSE en SSCT de 5 jours



### DURÉE ET PARTICIPANTS

3 jours ( 21 heures )



### VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



**04 76 55 60 38**  
**06 50 80 31 16**

[alpesformations.fr](http://alpesformations.fr)

[contact@alpesformations.fr](mailto:contact@alpesformations.fr)

### ALPES FORMATIONS

Adresse : 4, Rue Léon Béridot - Les Jardins d'Epione 38500 VOIRON

SAS au capital de 1 000 € - RCS Grenoble

Siret : 977 467 695 00028 - TVA intracommunautaire : FR74977467695



ALPES FORMATIONS

# FORMATION DES ÉLUS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

## RENOUVELLEMENT

### REVISITER LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CSE ET ASSEOIR SON POSITIONNEMENT

- Mettre en place ou réactualiser le règlement intérieur du CSE comme base de son fonctionnement et rendu obligatoire
- Dépasser le cadre législatif et réglementaire du fonctionnement du CSE afin de s'adapter à son périmètre d'intervention et au contexte socioéconomique de l'Entreprise
- Travailler son positionnement en tant qu'acteur incontournable du dialogue social et partenaire des différents acteurs de la prévention

### VALIDATION DES ACQUIS ET PROGRAMMATION D'ACTIONS À MENER SUITE À LA FORMATION

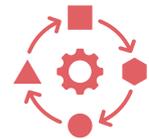
### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation active et participative
- Quiz, études de cas, jeux, échanges d'expériences
- Mises en situation
- Évaluation des acquis (questionnaire)



#### PUBLIC

Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant



#### PRÉ-REQUIS

Avoir effectué au moins un mandat de membre du CSE et avoir suivi une formation initiale de membre du CSE en SSCT de 5 jours



#### DURÉE ET PARTICIPANTS

3 jours ( 21 heures )



#### VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



**04 76 55 60 38**  
**06 50 80 31 16**

[alpesformations.fr](http://alpesformations.fr)

[contact@alpesformations.fr](mailto:contact@alpesformations.fr)

#### ALPES FORMATIONS

Adresse : 4, Rue Léon Béridot - Les Jardins d'Epione 38500 VOIRON

SAS au capital de 1 000 € - RCS Grenoble

Siret : 977 467 695 00028 - TVA intracommunautaire : FR74977467695